

Courmayeur, le 10 Février 1910

Monsieur le secrétaire de la commission directrice des Arabes Noirs -
-aux de Belgique.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous
accuser réception de votre lettre du
5 Février 1910 par laquelle vous
nous annoncez que la commission
directrice se réunira le 14 courant.

Il nous est impossible de
déposer le tableau entre vos mains
pour cette date, ne voudriez-vous
en conséquence nous faire savoir
les jour et heure auxquels la
commission se réunira dans
la suite.

Il nous serait de plus a-
-gréable de savoir nominativement
en quelles mains nous devons re-
-mettre le tableau.

Quant à la décharge que vous
nous demandons elle ne doit être
d'après nous qu'une simple at-
testation stipulant, que le dépôt
par notre intermédiaire a été
fait entre les mains de la personne
que vous nous désignerez.

Veuillez agréer, Monsieur le
Secrétaire, l'expression de notre
considération distinguées.

Stéphanie van Sprang
Josephine van Sprang

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT.

Van sprang

No

ANNEXE

Tournai

ANNOTATIONS DIVERSES

Madame

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 5-2-10

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous ne pouvons préciser la durée de l'examen ni la date à laquelle la Commission directrice se réunira

Selon toutes probabilités la prochaine réunion est fixée au lundi 14 courant

Quant à la décharge : il n'est pas dans les usages de donner un récépissé des tableaux soumis-déposés dans les établissements de l'Etat

de ser.

T.S.

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

13

Coumai, le 3 Février 1910

Monsieur le Conservateur,

Nous avons l'honneur de vous
accuser réception de votre lettre
du 28 Janvier relative à l'offre
de vente du portrait de ~~Abadie~~
de Brabant que nous vous avons faite
par notre lettre du 24 Janvier
1910.

Nous voudrions savoir, combien
de temps il sera nécessaire de
laisser ce tableau à la disposition
du musée) de la commission
du musée.

Nous vous saluons très
sincèrement
Monsieur le Conservateur de nous

faire savoir les jour et heure
que notre homme de confiance
- ce pourrait faire le dépôt
du tableau et entre les mains
de qui vous déposeriez une dé-
-charge écrite.

Veuillez agréer, Monsieur
le Conservateur, avec nos re-
-mercîments l'assurance de
nos sentiments distingués

Joséphine van Sprong
Stéphanie van Sprong

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRETARIAT.

N^o 5134/I7

ANNEXE

Bruxelles, le 19

Van Sprang

A

Tournai

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 28-10

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers en vue de

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, que vous signalez à son attention par votre lettre du s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M....., avoir lieu, le cas échéant à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté.

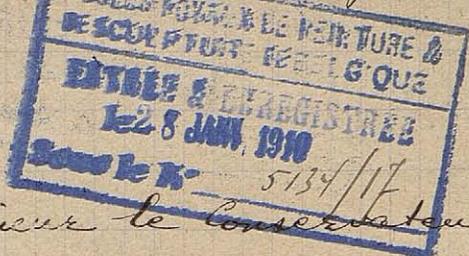
Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

C. communiere
volontiers de

3
Courvoi le 24 Janvier 1910,



Monsieur le Conservateur,

Nous sommes en possession d'un portrait de Marie de Brabant, épouse de Charles III le Hardi de France, exécuté par un grand maître de la fin du XVI^e siècle. Divers experts ont attribué à ce tableau, une grande valeur artistique et diverses offres très avantageuses d'achat nous ont été faites à de nombreuses reprises.

Nous sommes, à présent, décidés de nous défaire de cette oeuvre si précieuse, tant au point de vue artistique que familial, puis qu'elle appartient à notre famille depuis près de quatre siècles.

Nous avons pensé, Monsieur le Conservateur, qu'avant de l'offrir en vente à des particuliers, il était de

notre devoir de bonnes patriotes, de
chercher à la céder à un grand musée
de notre pays.

Aussi, prenons-nous la respectueuse
liberté de vous prier de bien vouloir
nous faire savoir si vous désirez l'ac-
quérir.

Eventuellement, nous nous tenons à
votre entière disposition pour vous mon-
trer le tableau et nous vous serions
très obligées d'être arrivées à l'avance
du jour de votre visite.

Nous vous serions très reconnaissantes
honneur le Conservateur, de bien vous
doit garder secrète la démarche que
nous tentons auprès de vous et nous
vous prions d'agréer nos salutations
empresées.

Stéphanie van Sprang
Josephine van Sprang
N^o 72 Rue Saint Martin
Cournai.